

écrit, de consolation à une si cruelle séparation que dans son acquiescement à la volonté divine.

DOM LAPARRE A DOM MABILLON.

« Rome, le 30 juin 1699.

« Quoique votre Révérence sache déjà la triste nouvelle de la mort du R. P. Procureur général, j'ai cru lui en devoir donner avis, sachant l'amitié et l'union qui était entre vous et l'estime que vous faisiez de sa personne. Votre Révérence a perdu un véritable ami et moi un bon Père qui m'aimait tendrement et qui avait pour moi une grande confiance; nous avons vécu dans une si grande union pendant tout le temps que nous avons été ensemble que rien n'a jamais été capable de l'altérer le moins du monde. Vous pouvez bien croire, mon Révérend Père, que je n'ai point été insensible à sa perte; mais je sais la résignation qu'il faut avoir aux ordres de la Providence de Dieu, aussi il n'y a que cela seul qui puisse me consoler (18). »

Beaucoup le pleurèrent avec des larmes aussi sincères, en l'accompagnant à la Trinité du Mont où il fut enseveli; ce fut le suprême honneur, rendu à ce moine si français, de le déposer pour son dernier sommeil, même à l'étranger, dans une terre française.

(18) Fonds latin 11662.

(A suivre).

L'abbé J.-B. VANEL.